Autorisation du projet

La vérification des états financiers du fonds renouvelable des Services optionnels (FRSO) a été effectuée conformément au Plan de vérification et d'évaluation de 2002-2003 approuvé par le Comité de vérification et d'examen du Ministère.

Objet

La vérification avait pour but de certifier la présentation équitable, dans les états financiers du fonds renouvelable, de la situation financière et des résultats des activités et des mouvements de trésorerie pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2003, afin d'en rendre compte au sous-ministre et à l'agent financier principal du Ministère. Les états financiers et le rapport du vérificateur sont publiés dans les Comptes publics du Canada.

Résultats

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables, Ernst and Young s.r.l. a fourni le rapport annexé (l'opinion) des vérificateurs.

Fonds renouvelable des services optionnels

États financiers
31 mars 2003

PRICEWATERHOUSECOOPERS

PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables Agréés
99 rue Bank
Suite 700
Ottawa, Ontario
Canada K1P 1K6
Téléphone +1 (613) 237 3702
Télécopieur +1 (613) 237 3963

16 juin 2003

Rapport du Vérificateur

Au directeur général, Direction générale de la vérification et de l'éthique
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le bilan du **Fonds renouvelable des services optionnels** au 31 mars 2003, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2003, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers s'entend du cabinet canadien PricewaterhouseCoopers s.r.l. et des autres sociétés membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

Fonds renouvelable des services optionnels

BILAN

	Au 31 mars	
	2003	2002
En milliers de dollars		
Actif		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	4 607	1 888
Tiers	2 507	9 996
Autres actifs (note 3)	3 139	3 263
	10 253	15 147
Immobilisations (note 4)	2 112	4 651
	12 365	19 798
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	1 559	2 575
Tiers	5 441	19 346
Autres passifs	215	3 992
	7 215	25 913
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 465	2 173
	8 680	28 086
Avoir du Canada		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 543	(9 445)
Surplus accumulé	142	1 157
	12 365	19 798

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels

ÉTAT DE L'EXPLOITATION

	Pour l'exercice terminé le 31 mars	
	2003	2002
En milliers de dollars		
Revenus (note 5)	100 228	108 314
Coûts des ventes	88 881	98 254
Bénéfice brut	11 347	10 060
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	5 924	8 122
Prestations de cessation d'emploi	(26)	227
Services professionnels et spéciaux	2 396	2 730
Coûts d'occupation	574	878
Services ministériels et administratifs	652	2 175
Transports et télécommunications	322	233
Achat de services de réparation et d'entretien	101	67
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	88	1 026
Services publics, fournitures et approvisionnements	141	149
Information	49	173
Amortissement	34	45
Location	44	17
Autres dépenses	405	13
Mauvaises créances	6	362
	10 710	16 217
Bénéfice net (perte nette)	637	(6 157)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ

	Pour l'exercice terminé le 31 mars	
	2003	2002
En milliers de dollars		
Solde au début de l'exercice	1 157	(15 386)
Bénéfice net (perte nette)	637	(6 157)
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	-	22 700
Transfert des activités (note 7)	(1 652)	-
Solde à la fin de l'exercice	142	1 157

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Fonds renouvelable des services optionnels

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

	Pour l'exercice terminé le 31 mars	
	2003	2002
En milliers de dollars		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	637	(6 157)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	34	45
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(27)	227
	644	(5 885)
Variation du fonds de roulement (note 6)	(11 797)	8 207
Paiement de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(2)	(39)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	(11 155)	2 283
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(797)	(4 445)
Dispositions	20	-
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(777)	(4 445)
Activités de financement		
Radiation au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	-	22 700
Ressources financières nettes fournies par les activités de financement	-	22 700
(Diminution) augmentation nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(11 932)	20 538
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	9 445	(11 093)
Transfert des activités (note 7)	(1 056)	
	8 389	(11 093)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(3 543)	9 445

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

Fonds renouvelable des services optionnels

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

1. AUTORISATION ET BUTS

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 de 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités aux alinéas 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alinéa 6(b) qui ont trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; et de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du Programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2001-2002 (Conseil du Trésor 829023-1 en date du 25 octobre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 200 000 000$ à 75 000 000$ et par la suite par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (Conseil du Trésor 829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000$ à 35 000 000$. La décision du Conseil du Trésor 829420 a aussi autorisé la radiation de 22 700 000$ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice.

Fonds renouvelable des services optionnels

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

b) **Immobilisations**
Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée de vie économique :

Catégorie	Durée de vie économique estimative
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	5 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

c) **Régime de retraite**
Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) **Prestations de cessation d'emploi**
Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrées aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte "Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds".

e) **Assurance**
Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

Fonds renouvelable des services optionnels

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

3. AUTRES ACTIFS

En milliers de dollars

	2003	2002
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	3 143	1 160
Charges payées d'avance	-	21
Stocks	-	2 080
Autres avances	(4)	2
	3 139	3 263

4. IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT CUMULÉ

En milliers de dollars

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Transfert des activités (note 7)	Solde au début de l'exercice ajusté	Acquisitions	Aliénations / adjustements	Solde à la fin de l'exercice
Améliorations locatives	241	(241)	-	-	-	-
Matériel informatique	171	(42)	129	20	(20)	129
Logiciels informatiques	-	-	-	1 940	-	1 940
Actifs en construction	4 391	(3 098)	1 293	(1 163)	-	130
	4 803	(3 381)	1 422	797	(20)	2 199

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Transfert des activités (note 7)	Solde au début de l'exercice ajusté	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations / adjustements	Solde à la fin de l'exercice
Améliorations locatives	63	(63)	-	-	-	-
Matériel informatique	89	(36)	53	34	-	87
	152	(99)	53	34	-	87
Net	4 651					2 112

Fonds renouvelable des services optionnels

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

5. REVENUS

En milliers de dollars

	2003	2002
Recouvrements de la gestion du transport	45 607	43 352
Recouvrements du programme d'inoculation	33 541	35 037
Ventes des centres de services de soutien partagés localement	7 154	6 840
Recouvrements du programme de courtage de logiciels	4 515	6 758
Ventes des centres de distribution des biens de la Couronne	4 685	5 102
Recouvrements de communication, d'impression et d'audio visuel	4 726	1 556
Ventes des services de coordination des communications	-	9 669
	100 228	108 314

6. VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT

En milliers de dollars

	2003	2002			
	Solde à la fin de l'exercice	Solde à la fin de l'exercice	Transfert des activités (note 7)	Solde à la fin de l'exercice ajusté	Variations
Actifs à court terme	10 253	15 147	(2 838)	12 309	2 056
Passifs à court terme	7 215	25 913	(4 845)	21 068	(13 853)
	3 038	(10 766)	2 007	(8 759)	(11 797)

Fonds renouvelable des services optionnels

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2003

7. TRANSFERT DES ACTIVITÉS

Depuis le 1er avril 2002, les coûts et les opérations associés aux activités des services de communications assumées par le Fonds renouvelable ont été transférées à Communication Canada tel que présenté dans l'information financière condensée pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2002. Les actifs et passifs ont été transférés dans l'année courante à leur valeur comptable nette au 1er avril 2002, après les ajustements de fermeture, détaillés dans le sommaire ci-bas:

En milliers de dollars	Valeur comptable nette
Bilan	
Actif	
Actifs à court terme	2 838
Immobilisations	3 282
	6 120
Passif	
Passifs à court terme	4 845
Provision pour prestations de cessation d'emploi	679
	5 524
Avoir du Canada	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 056)
Surplus accumulé	1 652
	6 120
État de l'exploitation	
Revenus	9 669
Dépenses	12 755
Perte nette	(3 086)

8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.